



LA FEDERATION COMMUNIQUE

FRALIB : LA LUTTE CONTINUE !

Le Tribunal de Marseille vient de rendre un jugement déboutant le Comité d'Entreprise de ses demandes d'annulation de la procédure d'information et de consultation dans le cadre de la décision de fermeture de Fralib.

Cette décision n'apporte aucune réponse aux critiques formulées par le Comité d'Entreprise sur la qualité de l'information donnée à celui-ci par Fralib et Unilever.

En affirmant à de nombreuses reprises que le Tribunal n'était pas compétant pour critiquer la décision de fermeture prise par Unilever, ce dernier fait la démonstration que l'Etat et le patronat s'appuient sur une justice de classe pour tenter d'imposer leur politique de casse industrielle aux salariés et à la population.

Cette décision ne constitue en rien un démenti aux affirmations des organisations syndicales quant à la rentabilité et à l'efficacité économique de l'usine Fralib de Gémenos. C'est la raison pour laquelle le Comité d'Entreprise a fait appel à cette décision « d'injustice ». Les premiers éléments du rapport d'expert, commandé avec le soutien de la région PACA et des collectivités territoriales, confirment au contraire toutes nos appréciations.

Mardi 26 juillet à 11 heures, le Comité d'Entreprise tiendra une conférence de presse à l'usine Fralib Gémenos en présence des élus, des Unions Locales et Départementales CGT et de notre Fédération au cours de laquelle il fera le point sur le rapport d'étape de l'expert et sur l'ensemble des dispositions prises pour la poursuite de l'action.

La bataille pour le maintien de l'usine et la poursuite de l'activité à Gémenos, contre le projet d'Unilever, se poursuit. La détermination des salariés est intacte. En Assemblée générale, ils ont décidé de mettre leur usine sous leur surveillance et de continuer le combat.

Chez FRALIB, la lutte continue !

Montreuil,
Le 22 juillet 2011